
État québécois, crise et néolibéralisme

Quebec State, Crisis and Neoliberalism

Philippe Hurteau et Francis Fortier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/2469>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.2469](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.2469)

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Association d'Économie Politique

Référence électronique

Philippe Hurteau et Francis Fortier, « État québécois, crise et néolibéralisme », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 52 | 2015, mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 24 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/2469> ; DOI : [10.4000/interventionseconomiques.2469](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.2469)

Ce document a été généré automatiquement le 24 mai 2019.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

État québécois, crise et néolibéralisme

Quebec State, Crisis and Neoliberalism

Philippe Hurteau et Francis Fortier

- 1 Depuis la crise économique de 2008, les pays occidentaux ont tous subi, d'une manière ou d'une autre, une forme de pression afin d'instaurer des politiques budgétaires et sociales inspirées du paradigme de l'austérité. Le cas du Québec ne fait pas exception, bien qu'il faille utiliser avec prudence le référent à l'austérité pour les années à l'étude dans ce texte (2008-2012). Les gouvernements du Québec et du Canada ont certes mis en œuvre une série de mesures de contrôle des dépenses ou de réduction des niveaux de financement des services et organismes publics, il n'en demeure pas moins qu'il est hasardeux de comparer cette pression à l'austérité avec la situation que connaissent certains pays européens ou encore différents États des États-Unis. Les lendemains de crise semblent plutôt s'inscrire sous le signe d'un approfondissement de l'expérience néolibérale au Québec que comme un virage à 180° motivé par une impasse budgétaire. . Comme nous le développerons dans ce texte, la crise économique de 2008 se révèle essentiellement avoir été une formidable opportunité qu'ont saisie les élites politiques québécoises et non comme un événement qui, en lui-même, aurait transformé le cadre dans lequel se déploie les différents modes d'intervention de l'État.
- 2 En nous concentrant sur deux projets phares du dernier mandat du gouvernement Charest en termes de développement de politiques publiques, soit la « révolution tarifaire » et le « Plan Nord », nous tâcherons de conceptualiser les dynamiques qui, sans découler directement des conséquences de la crise mondiale, ont pu être légitimées par cette dernière. Pour appuyer notre travail, nous mobiliserons deux principaux apports théoriques. D'abord, nous aurons recours aux travaux de Pierre Dardot et Christian Laval afin de situer la révolution tarifaire comme prolongement de la gouvernementalité néolibérale. Il nous sera alors possible de saisir en quoi le recours accru à la tarification des services publics participe à la marchandisation de ces services tout en créant, chez leurs utilisateurs et leurs gestionnaires, des réflexes de marché. Ensuite, le concept d'accumulation par dépossession développé par David Harvey nous

servira à analyser le Plan Nord dans le sens d'une extension territoriale de la sphère de l'économie marchande en lieu et place d'une politique de développement économique endogène.

- 3 Dans les deux cas de figure qui nous préoccupent, nous analyserons donc de quelle manière, suite à la crise mondiale, la réponse préconisée par le gouvernement du Québec entre 2008 et 2012 consista en l'approfondissement de l'expérience néolibérale au moyen d'un double renforcement du cadre normatif posé par l'économie marchande; cette dynamique pouvant être observée tout autant par la création d'un rapport utilitaire aux services publics basés sur un calcul coût-bénéfice que par l'introduction dans la sphère de la valorisation marchande de territoires qui, jusqu'alors, y échappaient en tout ou en partie.

La révolution tarifaire

- 4 Une particularité québécoise, dans le traitement de la crise économique et financière de 2008, n'est pas d'abord l'implantation de politiques publiques inspirées par le paradigme de l'austérité, mais bien une résurgence de la volonté d'opérer une « réingénierie » de l'État, comme le clamait le programme électoral du Parti libéral du Québec (PLQ) lors de son élection en avril 2003. Lors de la campagne électorale et dès le début de son premier mandat, le PLQ, alors sous la direction de Jean Charest, s'est efforcé de décrire le modèle québécois issu de la Révolution tranquille comme relevant d'une « vision passéiste du rôle de l'État »¹ qu'il fallait impérativement modifier afin de favoriser une optimisation de l'efficacité des instances publiques tout en revalorisant le rôle de stimulateur économique de l'État². Toujours selon l'ancien chef du PLQ, cette réingénierie ne serait en fait qu'un processus de modernisation de l'État québécois et ne pourrait être associée à une préférence « idéologique ou partisane, mais [à] une nécessité qui nous est dictée par notre époque et ses enjeux. »³. Malgré cette volonté de rupture avec le modèle d'État providence qui a été implanté au Québec durant les décennies 1960-70, force est d'observer que les résultats ne furent pas à la hauteur des déclarations de l'ancien premier ministre. Notons, entre autres « réalisations », la création de l'Agence des partenariats public-privé (PPP) du Québec qui sera en fait absorbée par une nouvelle agence publique, Infrastructure Québec, en 2009; l'imposition d'un gel salarial aux employé-es du secteur public lors de la négociation de 2005 entre l'État et ses salarié-es; et l'instauration de la politique de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux lors d'un départ à la retraite.
- 5 Si cette première vague de « réingénierie » lancée par le gouvernement libéral ne donna pas les fruits escomptés lors de sa mise en place, la crise économique de 2008 donna l'occasion de remettre à l'avant-scène l'intention gouvernementale de refonte de l'appareil d'État québécois. Il convient même de tracer une ligne de continuité entre ces moments au moyen de ce qu'Éric Pineault désigne, notamment à la suite de David Harvey et de Colin Crouch, comme une « lutte de classe unilatérale »⁴. Dans les années post-crise (tout comme au moment de l'élection du gouvernement Charest en 2003), les principes de base des réformes néolibérales proposées, loin de viser une reprise de la croissance économique ou l'assainissement des finances publiques, ont d'abord visé la restauration du pouvoir de l'élite économique. Pour le cas qui nous préoccupe dans cette section, l'extension d'un principe marchand – la tarification – au cœur même des stratégies de

financement des services publics participe de ce travail de restauration en ce qu'il les transforme en lieu d'accumulation.

- 6 Dès 2009, l'accent fut alors mis sur l'élaboration de ce qu'il convient d'appeler un virage tarifaire dans la structuration des politiques de financement des services publics. En opposant les principes de taxation au principe tarifaire, le gouvernement libéral s'est lancé dans un programme de réforme destiné à rompre avec les pratiques traditionnelles de financement collectif des services publics, au moyen du régime fiscal, au profit de l'instauration du principe de l'utilisateur-payeur. Comme le relevait Claude Montmarquette, président du *Groupe de travail sur la tarification des services publics*, l'enjeu de cette transformation était considérable tellement l'écart est important entre principe fiscal et principe tarifaire : « En fait, il existe un fossé entre les deux concepts. La tarification repose sur l'idée selon laquelle celui qui utilise un service doit également être celui qui le paye – ce que l'on appelle l'utilisateur-payeur –, alors qu'avec la taxation, celui qui acquitte les taxes ne va pas forcément utiliser les services financés par ces taxes. »⁵
- 7 Préalablement au dépôt du budget 2010-2011, une série de publications de groupes de travail créés par le ministère des Finances ont œuvré à préparer l'opinion publique à accepter ce retournement. Le Rapport Montmarquette, ainsi que les trois fascicules produits par le Comité consultatif du ministre des Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires 2010, a été marquant pour la préparation de l'acceptabilité sociale de ce virage politique. Lors du dépôt du budget 2010-2011, le gouvernement du Québec a clairement pris la décision d'intensifier l'utilisation de la tarification comme stratégie de financement des services publics. Dans le document budgétaire, plusieurs annonces de mesures visaient justement à concrétiser ce virage : introduction d'une « contribution santé », augmentation des tarifs d'Hydro-Québec, instauration d'un ticket modérateur lors des consultations médicales, des hausses des droits de scolarité et indexation générale de l'ensemble des tarifs.⁶ Selon les mots choisis par le ministre des Finances de l'époque, ce budget représente une véritable « révolution culturelle », puisqu'il tend à normaliser le principe de l'utilisateur-payeur comme mode de financement des services publics.
- 8 La défense du recours à davantage de tarification pour financer les services publics s'appuie généralement sur trois types d'arguments : un principe d'équité, la notion de l'utilisateur-payeur; un principe d'efficacité, basé sur la notion de signal-prix; et un principe économique, la nécessité de financer les services à la population dans un contexte de crise budgétaire sans pourtant nuire à la croissance du PIB. Analysons ces arguments un à un avant d'offrir une théorisation de l'inscription de la « révolution tarifaire » dans les dynamiques de transformation néolibérale de l'État.

L'équité néolibérale : l'utilisateur-payeur

- 9 Le passage à une perception intensive de revenus provenant de source tarifaire repose sur un principe d'équité, l'utilisateur-payeur, soit de « faire payer à l'usager les coûts qu'il impose au reste de la collectivité » en plus de lui imposer un supplément pour « l'obtention d'un bien de qualité supérieure »⁷. Dans cet esprit, le principal bénéficiaire d'un service public est la personne qui l'utilise directement, d'où l'importance que cette personne assume une large part du financement du dit service : « L'imposition de tarifs pour les services publics se justifie par le principe de l'utilisateur-payeur, qui implique que les bénéficiaires d'un bien ou d'un service doivent en assumer les coûts. »⁸ Ce

principe instaure une dynamique d'individualisation du rapport de la population aux services publics, ces derniers n'étant plus jugés en fonction des bénéfices sociaux qu'ils induisent, mais d'abord en termes d'avantages fournis à tel ou tel individu.

- 10 Afin de justifier le bien-fondé du principe de l'utilisateur-payeur, une distinction est amenée entre ce qui doit être considéré comme un bien public, un bien privé et un bien mixte. Dans le rapport Montmarquette, sont repris certains critères classiques de distinction entre des biens publics et des biens privés, les biens publics se distinguant des biens privés en raison de leur concordance avec les principes de non-rivalité et de non-exclusion⁹. Dans l'esprit théorique qui anime le virage tarifaire au Québec, le financement collectif est considéré comme une réponse raisonnable lorsqu'il est question de biens publics, comme la sécurité ou la justice, parce qu'il est impossible de distinguer entre les personnes qui utilisent et bénéficient de ces biens et celles qui ne le font pas. Inversement, les biens mixtes et privés seraient ceux dont il est possible de repérer les utilisateurs et dont les avantages retomberaient, en tout ou en partie, sur ces derniers. La tarification devrait donc s'appliquer pour ces biens privés de manière pleine et entière ou de manière modulée pour les biens mixtes. L'individualisation du rapport de la population aux services publics qu'implique le principe de l'utilisateur-payeur se couple donc d'un mouvement de distinction entre différents types de services afin de mesurer la juste part du financement collectif devant y être attribuée. L'équité recherchée vise donc à calquer la politique de financement des services publics sur l'identification des principaux bénéficiaires (société ou individu) de ces services.

Signal-prix : tarification et réflexe de marché

- 11 Le concept de « signal-prix » a été abondamment utilisé afin de légitimer les hausses tarifaires mises de l'avant dans le budget québécois déposé en mars 2010. Mieux tarifier les services publics permettrait d'atteindre un triple objectif : limiter le soi-disant gaspillage dans l'utilisation des services, dépolitiser le niveau de contribution demandée aux usagers en misant sur les mécanismes de marché afin de fixer le tarif demandé et développer une pédagogie – à l'endroit de la population – quant à la valeur et au coût véritable des services en question. En somme, la tarification, loin d'être une réponse pragmatique à une situation particulièrement difficile des finances publiques en raison de la crise économique, se révèle en fait être un outil destiné à « influencer les comportements dans la bonne direction et [contribuer] à mieux utiliser les infrastructures ».¹⁰
- 12 La tarification, comme opérationnalisation néolibérale de l'accès aux services publics, trouve sa cohérence dans un désir initial de modération et de limitation. En envoyant le « bon » signal-prix, la tarification cherche à réduire le recours aux services publics, et ce de deux manières : en assimilant a priori leur utilisation à du gaspillage et en restreignant leur universalité par l'instauration de barrières tarifaires. De plus, le principe de l'utilisateur-payeur décentre notre compréhension de l'utilisation des services publics en tendant à substituer une logique de besoins par une logique de valorisation : « Les tarifs, lorsque déterminés correctement, sont généralement considérés comme étant équitables puisqu'ils attribuent les biens et les services publics aux ménages qui les valorisent le plus ».¹¹ Dans cette logique, un ménage qui valorise l'éducation n'aura pas d'objection à payer davantage pour envoyer ses enfants à l'école ou à l'université, tout comme un ménage qui valorise une meilleure conciliation famille-travail acquiescera à une

augmentation des frais exigés pour les services de garde. La fonction signal-prix participe au brouillage des distinctions entre secteur public et secteur privé¹² puisque l'utilisation d'un service est, en somme, réduit à un choix de consommation ou d'investissement individuel comme un autre.

- 13 De plus, il importerait d'ajuster chaque tarif à ce que serait son prix de marché afin de préserver « la fonction 'signal' du tarif relative à la valeur du bien offert et à l'usage judicieux qu'il convient d'en faire »¹³ tout en permettant aux contribuables de « s'interroger sur la pertinence du service public. »¹⁴ La tarification instaure, en définitive, un processus de constantes révisions des services publics et, dans un même mouvement, en déstructure la cohérence interne par leur soumission à une logique d'autofinancement contraire à leur compréhension comme réalisation institutionnelle dans laquelle prendrait corps un principe d'universalité et de solidarité.

Tarification et reprise économique

- 14 Depuis la crise de 2008, une reprise vigoureuse de la croissance économique se fait toujours attendre. Le gouvernement du Québec, aux prises avec des déficits publics, cherche à équilibrer son budget en augmentant ses revenus et en mettant en place une politique de contrôle des dépenses¹⁵. Dans un tel contexte, le gouvernement, dès 2009, a développé une approche visant à encourager le recours à la tarification, puisqu'il s'agirait de la méthode la moins préjudiciable envers la croissance économique¹⁶. Cette vision d'une fiscalité soumise à l'impératif de croissance économique s'inscrit parfaitement dans le cours des mutations néolibérales contemporaines. Comme nous l'avons développé ailleurs¹⁷, l'État néolibéral québécois tend à rendre conformes ses modes d'organisation à ceux du marché et vise essentiellement à accompagner l'extension de la croissance économique dont tirent profit certains secteurs d'affaires¹⁸. La reconfiguration des sources de revenus de l'État dans la voie d'une plus grande place laissée à la tarification s'inscrit dans cette dynamique. Le virage tarifaire, loin de n'être qu'un simple rééquilibrage destiné à réduire la part des impôts des particuliers et des entreprises présentées comme démesurées dans les revenus de l'État, consiste davantage à l'opérationnalisation d'une substitution d'un régime fiscal par un autre puisque l'on qualifie de « logique qu'un nouveau tarif ou l'accroissement d'un tarif existant conduise à une diminution équivalente des impôts »¹⁹. En plaidant pour une mise en place de nouveaux revenus pour l'État qui ne nuisent pas trop à la relance économique, la tarification et le principe de l'utilisateur-payeur vise à refonder le régime fiscal québécois en le faisant passer d'un régime à responsabilité collective (impôt) vers un régime à charges individuelles (tarifs).

Tarification, État et subjectivation marchande

- 15 Si au Québec, entre 2008 et 2012, une tendance pour un plus grand contrôle dans l'évolution des dépenses publiques s'est installée, le gouvernement visant une croissance de ses dépenses de programmes sous les 2 % en comparaison du 5,6 % qui prévalait ces dernières années²⁰, il demeure hasardeux de décrire cette situation comme relevant uniquement d'une logique d'austérité. L'élément intéressant du virage que les élites politiques québécoises ont pris depuis 2008 relève d'abord du rapport de ces dernières au financement des services publics de la province. Bien que depuis l'automne 2012, une part

de la « révolution tarifaire » du gouvernement du PLQ fut annulée, le débat public demeure structurellement imprégné par la « révolution culturelle » émanant de l'application du principe de l'utilisateur-payeur, comme on peut l'observer dans le débat sur les droits de scolarité, par la poursuite des travaux du *Groupe d'experts sur le financement à l'activité* dans le domaine de la santé ou encore par la décision, à l'automne 2014, d'augmenter les frais des services de garde en fonction des revenus des ménages.

- 16 Nous identifions ce virage culturel comme un élément marquant de la reconfiguration du néolibéralisme québécois depuis 2008, parce qu'il est parvenu à introduire un élément nouveau permettant un approfondissement de l'expérience néolibérale : ainsi aux politiques orientées vers les déréglementations ou la réduction des dépenses sociales de l'État s'est ajoutée une dynamique de politiques publiques qui utilisent le pouvoir étatique afin d'influencer les comportements individuels dans le sens d'une solidification de l'hégémonie marchande. Par la tarification, les pouvoirs politiques participent au projet néolibéral qui vise, par l'imposition de normes et de règles, à créer, chez les individus, des réflexes de marché afin que chacun se représente son rapport au monde dans les termes de la concurrence, de la rareté de l'accès aux services et, au final, que les relations sociales et interpersonnelles (comme le rapport population / services publics) s'interprètent uniquement en fonction d'un calcul coût-bénéfice individualisé.
- 17 Notons que ce calcul s'instaure progressivement, tendanciellement. En développant l'habitude, au niveau individuel, de payer selon l'utilisation des services et d'associer ce geste à un acte d'équité, le rapport du citoyen à l'ensemble des services publics se trouve modifié. Si l'équité exige maintenant que « je doive payer » au moment de l'utilisation, ce même principe d'équité permet de remettre en question la structure générale de financement au moyen de la fiscalité de l'ensemble des missions de l'État. Il y a là, si la révolution tarifaire est menée à son terme, l'instauration d'un principe qui rompt radicalement, en s'y substituant, avec l'idée de l'accès universel aux services publics. Suivant cette logique, la base de financement de ces services n'est plus la collectivité, mais la seule communauté éphémère de leurs utilisateurs. Au niveau individuel, chacun est appelé à juger de la qualité ou du bien-fondé d'un service selon une approche client court-circuitant la réflexion citoyenne sur l'étendue adéquate des services offerts par l'État à la population.
- 18 Au Québec, le redéploiement de l'hégémonie néolibérale au travers de l'instauration du référent tarifaire nous rappelle que, loin des discours sur le démantèlement de l'État, le néolibéralisme est d'abord une réactualisation et un dépassement du libéralisme classique. Si le libéralisme du 19^e siècle a pu croire à ses propres mythes fondateurs sur l'existence d'une naturalité des comportements humains, les néolibéraux structurent leur pensée, dès l'origine de ce mouvement théorique, autour d'une revalorisation du caractère construit du cadre législatif qui permet aux relations de marché de se mettre en branle. Le néolibéralisme est en fait une forme de « libéralisme actif qui vise la création consciente d'un ordre légal à l'intérieur duquel l'initiative privée soumise à la concurrence puisse se déployer en toute liberté. »²¹ Le cadre légal que mettent en place les politiques publiques d'inspiration néolibérale en est donc un qui, contrairement aux approches bureaucratiques traditionnelles privilégiant une gestion verticale de l'économie et des relations sociales, s'intéresse en fait à l'instauration de rapports horizontaux en laissant aux consommateurs le « libre » choix et le pouvoir d'arbitrage (formel) entre l'offre de produits ou de services venant de producteurs mis en concurrence (les établissements de santé et d'éducation, par exemple). Les politiques

tarifaires que le gouvernement du Québec a mis en place s'inscrivent donc dans cette mouvance néolibérale qui, en présumant de la liberté de choix des consommateurs, rabaisse les services publics au statut d'une quelconque marchandise et œuvrent à créer le cadre institutionnel nécessaire au déploiement de la concurrence marchande.

- 19 Les politiques tarifaires dénotent alors cette prise de conscience du caractère construit de l'ordre social. La tarification, qui implique une expérience d'achat d'un service, participe alors de ce processus d'établissement et d'entretien permanent que les néolibéraux ont avec l'institution sociale qu'est le marché. Plutôt que d'être considéré comme un ordre négatif donné par la nature, le marché est plutôt interprété comme un construit positif, une institution, devant être façonnée. Dans les mots de David Harvey, la compréhension néolibérale de l'État peut se résumer ainsi : « According to theory, the neoliberal state should favour strong individual private property rights, the rule of law, and the institutions of freely functioning markets and free trade. These are the institutional arrangements considered essential to guarantee individual freedoms. »²² Si nous laissons de côté les deux premières caractéristiques dans cet extrait, la troisième nous semble importante à saisir de manière élargie. L'organisation institutionnelle de type « libre-marché » ne demande pas simplement à être garantie, mais bien à se faire façonner et les arrangements institutionnels qui permettent une formation des sujets conforme à l'idéal concurrentiel du néolibéralisme prennent plusieurs formes, dont celle de la tarification.
- 20 Par le recours aux tarifs, le gouvernement québécois se proposait donc de rompre avec une certaine « culture de la gratuité » et d'instaurer l'idée selon laquelle chacun doit faire sa juste part pour le financement des services publics – oblitérant du même coup jusqu'à l'existence du régime fiscal existant. Dans cette optique, il était proposé, à l'aide de la tarification, de favoriser le développement d'une culture de la responsabilité individuelle où chacun est responsable de son destin. Cette morale de la responsabilisation, comme l'institution du libre-marché, n'existe pas d'emblée – et même, entre en conflit avec une perspective voyant comme normale une part de mutualisation des risques inhérents à l'existence en société. L'État doit donc avoir recours à une série d'interventions afin de la modeler, de la construire afin, a posteriori, d'en normaliser l'existence. Une manière de former ce sujet se fait en habituant les individus à devoir opérer des choix selon des critères de concurrence. En forçant une réflexion sur la nécessité ou non d'accéder à un service public, les néolibéraux, en plus de projeter une symétrie du calcul accompli sur une base individuelle ainsi que du niveau d'information de chacun²³, imposent l'introduction d'un calcul de type coût-bénéfice entre le citoyen et son accès effectif à un tel service. L'individu, considéré comme étant un entrepreneur de sa propre existence, est appelé à choisir quel acte d'achat d'un service commercialisé est le plus apte à lui donner un avantage concurrentiel par rapport aux autres individus sur le marché.
- 21 Constatons également que la tarification implique l'introduction des principes de concurrence au cœur même de l'organisation des services publics²⁴. Le cas universitaire québécois est assez frappant en ce domaine. La part des cotisations individuelles dans le financement des universités étant passée de 6 % en 1988 à 13 % en 2012²⁵, le monde universitaire connaît depuis une exacerbation de la concurrence interétablissement, une véritable course dans laquelle chaque université veut attirer à elle non pas un maximum d'étudiant-es, mais bien un maximum de clients heureux d'acquiescer une offre éducative. La tarification, couplée à un calcul du montant des subventions étatiques en fonction du nombre d'étudiant-e équivalent temps plein par établissement, institutionnalise la

concurrence universitaire non plus sur la base du développement des connaissances, mais sur la base d'une course au financement²⁶.

Plan Nord : penser le dynamisme spatialisé du capitalisme?

- 22 Tout comme la relance de la «réingénierie» de l'État québécois qui vient se légitimer par la crise économique de 2008, le gouvernement québécois instaure une autre politique majeure de dynamisation du capitalisme : le Plan Nord. À l'instar de la «révolution tarifaire», le Plan Nord participe de la logique extensive du capitalisme²⁷ en faisant la promotion de ce qu'il convient de nommer l'extractivisme, soit la reprimarisation partielle de l'économie québécoise²⁸. La politique de relance et d'ouverture économique du Plan Nord se met en place sous l'égide d'un interventionnisme désirant sécuriser un espace géographique précis permettant une relance de la logique d'accumulation. Afin d'appréhender adéquatement cette sécurisation du territoire au nord du 49^e parallèle et son lien avec la logique d'accumulation, il est nécessaire de comprendre le rôle que la géographie joue dans l'expansion des relations d'accumulation. Pour ce faire, nous analyserons le Plan Nord en exposant l'ouverture à une réorganisation spatiale qu'a offert la crise économique pour ensuite nous questionner sur la place des politiques publiques dans le dynamisme spatio-temporel du capitalisme contemporain.

Présentation sommaire du Plan Nord

- 23 Avant d'entrer spécifiquement dans l'analyse des liens entre le Plan Nord, l'économie internationale et la spatialisation du capitalisme contemporain, il est nécessaire d'exposer brièvement ce qu'est et ce que vise cette politique de développement. En premier lieu, cette politique vise le territoire qui «s'étend à l'ensemble du territoire du Québec situé au nord du 49^e parallèle puis au nord du fleuve Saint-Laurent et du golfe du Saint-Laurent»²⁹. Ce qui représente globalement 72% du Québec. Malgré l'ampleur de sa superficie, ce territoire est peu habité (2% de la population), mais l'est principalement par des autochtones qui représentent près de 35% des habitants. En 2005, Jean Charest présentait les assises sur lesquels reposerait l'instauration du Plan Nord et utilisait pour la première fois ce libellé qui, selon l'ancien premier ministre, «réf[er]e à l'urgence de mettre en branle les projets de construction de grands barrages hydroélectriques dans le nord de la province pour répondre aux besoins énergétiques croissants du Québec et pour profiter d'un marché d'exportation favorable aux États-Unis.»³⁰ Nous y voyons dans un premier temps le lien entre le plan de développement du territoire présenté comme le «Nord» et la subordination de ce territoire aux nécessités économiques du reste du Québec. En second lieu, le premier ministre exprimait la nécessité de profiter des marchés internationaux, voire de s'arrimer à ceux-ci. C'est justement ce deuxième aspect qui était au centre de la rhétorique d'instauration du Plan Nord à partir de 2008 et permettrait par surcroît de justifier l'intégration au projet du développement minier sous prétexte de création d'emploi. Le Plan Nord aurait représenté des investissements de 80 milliards \$ sur 25 ans. Par contre, la portion provenant du secteur privé n'ayant jamais été annoncée, il n'est possible de s'exprimer que sur des scénarios. Par contre nous savons que la majorité de ces investissements proviendrait du gouvernement et de l'entreprise d'État qu'est Hydro-Québec.³¹ L'emphase était mise sur deux éléments, soit la

création d'emploi : «À terme, le développement de ces seuls projets engendrerait 8,24 milliards de dollars d'investissements et créerait 11 000 emplois durant la construction, générant ensuite près de 4 000 emplois par année pendant l'exploitation»³²; et, en second lieu, sur les retombées fiscales que l'extraction des minéraux pouvait engendrer : [les] recettes annuelles du gouvernement du Québec augmenteraient de 41,4 millions \$.»³³ Le but avoué de la mise en place du Plan Nord demeurerait donc les retombées économiques appréhendées pour le Québec. Mais pourquoi à ce moment précis?

La conjoncture internationale et la mise en place rhétorique du Plan Nord

- 24 Bien que le Plan Nord conserve, après 2008, son volet axé sur le développement hydroélectrique, il inclut à partir de ce moment une perspective liée au développement minier qui serait central à son implantation. Cet aspect concourt d'une décision politique influencée par les dynamiques de l'économie internationale et de la situation de crise économique dans les pays «occidentaux», principalement en Europe et aux États-Unis.

Les marchés des métaux

- 25 Malgré l'instabilité des marchés boursiers pendant la crise économique de 2008, la valeur des actifs financiers des différents secteurs de l'économie mondiale ne varie pas de manière homogène. C'est-à-dire que la crise, bien que présentée comme globale, ne touche pas négativement tous les secteurs de l'économie soumis aux échanges et indicateurs boursiers. Le cas du marché d'exportation des minéraux en est un cas patent. Les prix des principaux métaux (or, fer, zinc et cuivre) présents dans le Nord québécois ont vu une forte montée de leur prix d'exportation jusqu'en 2011, mais il est à noter que pour la plupart (sauf pour l'or) depuis 2012, cette tendance s'est inversée.

Les marchés des métaux depuis 2007

Les produits	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Minerai de fer	127,6	158,6	149,3	169	171,2	150,8
Concentrés de cuivre	301,3	284,1	231,2	312	347,1	315,1
Concentrés de nickel	353,8	192,6	143,5	194,5	196,2	152
Concentrés de zinc	302	167	157,8	187,3	184,9	167,7
Lingots d'or et d'alliages d'or brut	152,7	190,3	226,7	258,5	318,2	341,1

Source: Statistique Canada: <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a47>

- 26 Cette nouvelle donne dans le secteur minier international allait mobiliser le dynamisme, tant public que privé, pour l'instauration du Plan Nord. Au niveau des entreprises privées, l'ouverture de nouveaux territoires à l'exploration minière ne peut être que bénéfique à leur stratégie d'accumulation. Au niveau public, les gains potentiels pouvant découler

d'une mise en place d'un boom des ressources naturelles au Québec se sont placés dans les dernières années au centre des aspirations de redressement des finances publiques, et ce, pas seulement pour le PLQ. Bien que plusieurs débats fassent présentement rage au Québec sur la forme que devraient prendre les redevances minières, le développement minier en lui-même ne demeure que très rarement remis en question. De plus, les retombées économiques potentielles liées à la mise en place du Plan Nord, tant au niveau des emplois créés que des nouvelles recettes fiscales anticipées, étaient primordiales dans le discours officiel du gouvernement afin de promouvoir sa mise en place.³⁴

Capitalisme, politique et spatialisation

- 27 Il existe un certain paradoxe avec le Plan Nord entre le discours de justification de sa mise en place – qui consiste principalement en une urgence de stabilisation économique nationale dans une période de crise économique – et la réalité empirique au niveau économique qui, au Québec, se trouvait plutôt dans une période de relative stabilité³⁵. En d'autres termes, le gouvernement du Québec avait mis en place un plan de sortie de crise visant une redynamisation de l'économie qu'il n'avait pas, dans les faits, besoin pour sa propre économie, dont le dynamisme était stable malgré la crise financière internationale. Par conséquent, comment comprendre le Plan Nord et son insertion plus large dans les dynamiques du capitalisme contemporain? Il existe un certain fétichisme conceptuel en économie politique qui tend à générer une dichotomie théorique entre l'espace national et l'espace international des dynamiques économiques. Une clef pour comprendre le Plan Nord est justement de faire éclater ce fétichisme des catégories d'analyse à caractère dichotomique qui ne rendent pas compte des réalités empiriques. La mise en place du Plan de Nord est à la fois une stratégie de sortie de crise (même si l'ouverture de sortie n'est pas destinée à l'économie nationale) et une mise en place d'une spatialisation des relations sociales d'accumulation. Nous revisiterons les concepts de *spatial fix* et d'accumulation par dépossession de David Harvey afin de bien comprendre les implications de la mise en chantier du Plan Nord, mais surtout pour comprendre en quoi ce plan est une reconfiguration des relations d'accumulation géographique de l'activité capitaliste dans un processus de sécurisation d'un espace³⁶.
- 28 Pour bien comprendre l'apport des concepts de *spatial fix* et d'accumulation par dépossession développés par David Harvey, il est nécessaire de comprendre la dynamique du développement géographique inégal du capitalisme. Principalement, cette notion d'inégalité est mobilisée pour expliquer les disparités du développement économique de certains territoires et leur intégration dans les relations sociales capitalistes. Par contre, lui attribuer un caractère purement extranational ou international ne permettrait pas de comprendre les disparités régionales, au niveau économique, au sein d'un même territoire. Pour comprendre le Plan Nord, il nous faut donc revisiter les deux concepts de Harvey en préservant l'ouverture théorique qu'ils offrent au niveau d'une compréhension nationale/internationale et d'une intégration accrue des relations sociales à ceux-ci, en particulier lorsque le concept de *spatial fix* (concept économique et spatio-temporel) est mis en relation avec le concept d'accumulation par dépossession (concept politique). En somme, cette mise en relation conceptuelle nous permet de comprendre le Plan Nord comme un projet politique qui développe et façonne l'économie plutôt qu'une politique simplement au service de l'économie internationale.

Spatial fix

- 29 Le concept de *spatial fix* comprend une double logique de fixité de l'espace³⁷ auquel concourt parfaitement le Plan Nord. Il faut comprendre le double sens anglais du terme *fix*, d'où la difficulté de traduire le concept en français. En premier lieu, *fix* veut dire «réparer» ou régler un problème, d'où le lien direct avec une situation de crise. Le *spatial fix* doit être compris comme une stratégie mobilisant l'espace pour régler un problème de suraccumulation³⁸. Il existe quatre stratégies pour régler la crise au niveau géographique : l'ouverture de nouveaux marchés (1), l'intégration de nouvelles forces de travail (2), l'accès à de nouvelles sources de matières premières (3) et la création d'un espace à de nouvelles opportunités d'investissement dans une nouvelle production (4). Dans le cas qui nous intéresse, le Plan Nord participe non pas à régler une crise nationale en ouvrant le nord de la province, mais offre une solution partielle à l'instabilité économique internationale. En somme, l'opportunité réelle de la crise et de l'augmentation des prix d'exportation des métaux offrent au gouvernement québécois l'occasion politique d'établir une restructuration à la fois de sa place dans l'économie internationale par l'exportation de matières premières et l'intégration d'une large part de son territoire aux activités capitalistes. Bien que la stratégie principale inhérente à l'instauration du Plan Nord soit l'accès à de nouveaux gisements de ressources minérales, elle offre également aux entreprises privées des débouchés importants où diriger leurs investissements et, dans une moindre mesure, l'intégration de nouvelles forces de travail.
- 30 Le second sens donné au *spatial fix* par Harvey est justement la dimension de fixer, de sécuriser un espace qui n'était pas, préalablement, soit totalement ou partiellement soumis à la logique des relations sociales d'appropriation capitaliste. Cet aspect du concept nécessite une compréhension juridico-politique du cadre avec lequel les relations capitalistes se légalisent et se dynamisent. Dans le cas du Plan Nord, l'aspect juridico-politique se développe sous deux formes. La première est l'octroi de droits d'exploitation et la seconde est la transformation du territoire en zone d'exploitation par le biais d'une appropriation publique par dépossession de propriétés «communales» autochtones. Dans le cas de l'octroi de contrats pour l'extraction des métaux, c'est l'aspect du droit d'exploiter sur un territoire qui est octroyé par le gouvernement québécois. Le second est ce que Harvey conceptualise comme l'accumulation par dépossession. En fait ce concept n'est que la réhabilitation, dans le contexte du capitalisme contemporain, du concept d'accumulation primitive développé par Marx.³⁹ Bien que la violence du processus ne soit pas comparable avec les exemplifications de Marx en Angleterre ou de Harvey en Inde et en Amérique Latine, nous pouvons appréhender des impacts négatifs importants et irréversibles sur la population du nord du Québec et les peuples autochtones et Inuits⁴⁰.

Conclusion

- 31 Les dynamiques politico-économiques mises de l'avant par le gouvernement québécois dans la foulée des événements de la crise économique de 2008 s'inscrivent dans une volonté de pousser un cran en avant les projets de réformes néolibérales dans l'organisation et le financement des politiques publiques, tout en visant à créer un nouvel espace économique ouvert aux investissements. Le Québec se trouve alors dans une bien étrange situation. Malgré que la crise n'ait pas durablement affecté sa structure

économique ou encore l'équilibre de ses finances publiques, le gouvernement québécois a fait le choix politique de tout de même aller de l'avant avec la mise en place de réformes d'inspiration néolibérale visant l'approfondissement d'une logique extensive du capitalisme. La crise, dans le contexte québécois, peut légitimement être analysée comme l'élément déclencheur qui créa cette occasion d'augmenter le niveau de tarification exigé des usagers des services publics ou encore d'ouvrir au développement capitaliste les territoires nordiques du Québec. Cependant, si la crise peut avoir servi de déclencheur à titre de source de légitimation, il demeure hasardeux d'y voir une cause devant nécessairement mener à ces conclusions. Les suites de la crise de 2008 ont toutefois montré que, dans le contexte québécois, cette dernière a redonné vie et dynamisme aux processus de « dépossession tranquille »⁴¹ visant, petit à petit, à revenir sur les acquis sociaux du modèle québécois. Bien entendu, le déploiement concret tout autant du Plan Nord que de la révolution tarifaire reste encore en bonne partie à faire, ce qui limite encore pour l'instant notre capacité à bien en mesurer les effets. Cependant, le plan d'austérité budgétaire présenté par le gouvernement québécois lors du dépôt du budget 2014-2015 indique que les logiques identifiées dans ce texte ont toutes les chances de se poursuivre. Dans les années à venir, il sera intéressant de vérifier de quelle manière, l'approfondissement de la logique extensive du capitalisme que nous identifions comme principale résultante de la crise mondiale trouvera à se confirmer.

BIBLIOGRAPHIE

Asselin, Hugo (2012). *Plan Nord : Les Autochtones laissées en plan*, Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. https://tout.uqat.ca/mon/personnel/asselinh/SiteWeb/SiteAssets/SitePages/Publications/Asselin_RAQ_2012.pdf

Charest, Jean (2003). « Lettre ouverte aux Québécoises et Québécois », *Le Devoir*, 14 octobre, A9.

Dardot, Pierre et Laval, Christian (2010). *La nouvelle raison du monde: Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 497 pages.

Facal, Joseph; Lachapelle, Lise et Montmarquette, Claude (2008). « Mieux tarifer pour mieux vivre ensemble », Rapport du Groupe de travail sur la tarification des services publics, Gouvernement du Québec, Québec.

Gouvernement du Québec, *Budget 2013-2014: Plan budgétaire*, Québec, 2012.

Gouvernement du Québec, *Le point sur la situation économique et financière du Québec Printemps 2013*, Québec, mars 2013.

Gouvernement du Québec, *Le portrait du Nord québécois*, <http://www.plannord.gouv.qc.ca/portrait/index.asp>

Gouvernement du Québec. *Le potentiel économique : les ressources minérales*, <http://www.plannord.gouv.qc.ca/portrait/index.asp>

Gagné, Robert; Godbout, Luc; Fortin, Pierre et Montmarquette, Claude (2010). *Le Québec face à ses défis : Des pistes de solutions, mieux dépenser et mieux financer nos services publics*, Fascicule 2, Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, Gouvernement du Québec, 2010.

Harvey, David (2001). *Globalization and "spatial fix"*, géographique revue Zeitschrift für Literatur und Diskussion, Marxism in geography, janvier 2001 <http://geographische-revue.de/archiv/gr2-01.pdf#page=23>, pp. 23-30.

Harvey, David (2003). *The new Imperialism*, Oxford University Press, New York, 288 pages.

HARVEY, David (2005). *Brief History of Neoliberalism*, Oxford University Press, New York, 256 pages.

HARVEY, David (2006). *The limits to Capital*, Verso, New York, 478 pages.

HIBOU, Béatrice (2012). *La bureaucratiation du monde à l'ère néolibérale*, Paris, La Découverte, 224 pages.

HURTEAU, Philippe (2012). « L'État néolibéral : la construction politique du désastre », dans *Sortir de l'économie du désastre*, dir. Élie, Bernard et Vaillancourt, Claude, Ville Mont-Royal, M Éditeur, p. 17-29.

HURTEAU, Philippe (2012). « Financement des universités et reconfiguration marchande », dans *Les Nouveaux cahiers du socialisme*, n° 8, p. 101-107.

Institut de la statistique du Québec (2013). *Le Québec chiffre en main*, http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/pdf2013/qcm2013_fr.pdf, p. 44-45.

Laberge, Mathieu (2008). *Inefficacité, iniquité et marché politique: bases de l'immobilisme fiscal au Québec*, Montréal, CIRANO.

MARTIN, Eric et OUELLET, Maxime (2012). « Le devenir total du capital : l'université comme lieu d'accumulation du capital humain », dans *Les Nouveaux cahiers du socialisme*, n° 8, p. 43-58.

Ministère des Finances du Québec (2009). *Des finances publiques saines pour protéger nos valeurs*, Québec.

Ministère des Finances du Québec (2010). *Budget du Québec - 2010-2011: Plan budgétaire*, Québec.

Ministère des Finances du Québec (2012). *Le Québec et ses ressources naturelles : Pour en tirer le plein potentiel*, Québec. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/fr/documents/Ressources.pdf>

PINEAULT, Éric (2012). « Quebec's Reds Spring: An Essay on Ideology and Social Conflict at the End of Neoliberalism », dans *Studies in Political Economy*, vol. 90, p. 29-56.

PINEAULT, Éric (2013). « La Panacée », dans *Liberté*, n° 300, p. 30-32.

PINEAULT, Éric (2014). « La dépossession tranquille », dans *Liberté*, n° 302, p. 10-19.

Plate-forme électorale du Parti libéral du Québec (2002), *Un gouvernement au service des Québécois : Ensemble, réinventons le Québec*, Montréal.

Rouillard, Christian; Gagnon, Alain-G.; Montpetit, Éric et Fortier, Isabelle (2004). *La réingénierie de l'État. Vers un appauvrissement de la gouvernance québécoise*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 200 pages.

SCHEPPER, Bertrand, *À qui profite le Plan Nord?*, Montréal, IRIS, mars 2012 <http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2012/04/Note-Plan-Nord-web-3.pdf>

SECOR, *Évaluation des retombées du Plan Nord*, février 2012. <http://qc.cme-mec.ca/download.php?file=h0wn2yfd.pdf>.

NOTES

1. Plate-forme électorale du PLQ, Un gouvernement au service des Québécois : Ensemble, réinventons le Québec, Montréal, septembre 2002, p. 4.
2. Pour plus de détails sur une analyse critique de ce projet de réingénierie, lire : ROUILLARD, Christian; GAGNON, Alain-G.; MONTPETIT, Éric et FORTIER, Isabelle, La réingénierie de l'État. Vers un appauvrissement de la gouvernance québécoise, Les Presses de l'Université Laval, 2004, 200 pages.
3. CHAREST, Jean, « Lettre ouverte aux Québécoises et Québécois », Le Devoir, 14 octobre 2003, A9.
4. PINEAULT, Éric, « Quebec's Reds Spring : An Essay on Ideology and Social Conflict at the End of Neoliberalism », dans *Studies in Political Economy*, vol. 90, automne 2012, p. 29-56.
5. FACAL, Joseph; LACHAPELLE, Lise et MONTMARQUETTE, Claude, « Mieux tarifer pour mieux vivre ensemble », Rapport du Groupe de travail sur la tarification des services publics, Gouvernement du Québec, Québec, 2008, p. 103.
6. Ministère des Finances du Québec, Budget du Québec – 2010-2011: Plan budgétaire, Québec, 2010. Pour mieux comprendre l'attention portée à la question tarifaire dans ce budget, voir la section H « Rapport sur le financement des services publics ».
7. FACAL, Joseph; LACHAPELLE, Lise et MONTMARQUETTE, Claude : op. cit., p. 29.
8. LABERGE, Mathieu: Inefficacité, iniquité et marché politique: bases de l'immobilisme fiscal au Québec, CIRANO, 2008, p. 16.
9. FACAL, Joseph; LACHAPELLE, Lise et MONTMARQUETTE, Claude : op. cit., p. 38. La « non-rivalité » signifie que la consommation d'un bien par un individu n'empêche pas sa consommation par un autre et la « non-exclusion » que personne ne peut être exclu de la consommation de ce bien.
10. GAGNÉ, Robert; GODBOUT, Luc; FORTIN, Pierre et MONTMARQUETTE, Claude, Le Québec face à ses défis : Des pistes de solutions, mieux dépenser et mieux financer nos services publics, Fascicule 2, Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, Gouvernement du Québec, 2010 p. 77.
11. LABERGE, Mathieu : op.cit., p. 16.
12. Sur cette question du brouillage néolibérale de la frontière entre secteur public et secteur privé, lire : HIBOU, Béatrice, La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale, Paris, La Découverte, 2012.
13. FACAL, Joseph; LACHAPELLE, Lise et MONTMARQUETTE, Claude, op. cit., p. 32.
14. GAGNÉ, Robert; GODBOUT, Luc; FORTIN, Pierre et MONTMARQUETTE, Claude, Fascicule 2, op. cit., p. 77.
15. Sur le plan des dépenses, les budgets 2011-2012 et 2012-2013 sont révélateurs d'une inclinaison des pouvoirs politiques québécois à mettre en œuvre un plan d'austérité budgétaire modéré dont les effets se font sentir, en autre chose, par un ralentissement des perspectives de croissance économique. Voir : Gouvernement du Québec, Le point sur la situation économique et financière du Québec Printemps 2013, mars 2013.
16. Ministère des Finances du Québec, Des finances publiques saines pour protéger nos valeurs, Québec, 2009, p. 32.
17. HURTEAU, Philippe, « L'État néolibéral : la construction politique du désastre », dans *Sortir de l'économie du désastre*, dir. Bernard Élie et Claude Vaillancourt, Ville Mont-Royal, M Éditeur, 2012, pp. 17-29.
18. La section de ce texte portant sur la Plan Nord exemplifiera cette fonction de l'État néolibéral.

19. FACAL, Joseph; LACHAPPELLE, Lise et MONTMARQUETTE, Claude, op. cit., p. 36.
20. Gouvernement du Québec, Budget 2013-2014: Plan budgétaire, Québec, 2012.
21. DARDOT, Pierre et LAVAL, Christian, La nouvelle raison du monde: Essai sur la société néolibérale, Paris, La Découverte, 2010, p. 166.
22. HARVEY, David, A Brief History of Neoliberalism, New York, Oxford University Press, 2005, p. 64.
23. Ibid, p. 68. Il est important de noter ici l'influence marginaliste dans cette théorisation de la consommation.
24. Sur l'enjeu de l'introduction du principe concurrentiel dans le secteur public, lire : DARDOT et LAVAL, op. cit., p. 384-389.
25. ACPAU (Association canadienne du personnel administratif universitaire), Information financière des universités et collèges, Base de données, www.caubo.ca/fr/content/information-financiere-des-universites-et-collèges-0, calculs des auteurs.
26. Lire à ce sujet: MARTIN, Eric et OUELLET, Maxime, « Le devenir total du capital : l'université comme lieu d'accumulation du capital humain », dans Les Nouveaux cahiers du socialisme, n° 8, 2012, p. 43-58; et HURTEAU, Philippe, « Financement des universités et reconfiguration marchande », dans Les Nouveaux cahiers du socialisme, n° 8, 2012, p. 101-107.
27. Voir BOYER, Robert, Théorie de la Régulation 1. les fondamentaux, Édition La Découverte, Paris, 2004, pp. 54-55. La logique extensive du capitalisme auquel nous nous référons ici est son expansion au niveau spatial qui permet une intégration aux relations sociales capitalistes de secteurs ou de territoires qui n'étaient pas soumis à sa logique.
28. PINEAULT, Éric, « La Panacée », dans Liberté, n° 300, Été 2013, p. 30-32.
29. Gouvernement du Québec, Le portrait du Nord québécois, <http://www.plannord.gouv.qc.ca/portrait/index.asp>
30. ASSELIN, Hugo, Plan Nord Les Autochtones laissées en plan, Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 2012 https://tout.uqat.ca/mon/personnel/asselinh/SiteWeb/SiteAssets/SitePages/Publications/Asselin_RAQ_2012.pdf, pp. 37-38
31. SCHEPPER, Bertrand, À qui profite le Plan Nord?, Montréal, IRIS, mars 2012. <http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2012/04/Note-Plan-Nord-web-3.pdf>
32. Gouvernement du Québec, Le potentiel économique : les ressources minérales, <http://www.plannord.gouv.qc.ca/portrait/index.asp>
33. SECOR, Évaluation des retombées du Plan Nord, février 2012. <http://qc.cme-mec.ca/download.php?file=h0wn2yfd.pdf>, p. 11
34. Ministère des Finances du Québec, Le Québec et ses ressources naturelles : Pour en tirer le plein potentiel, Québec, 2012. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/fr/documents/Ressources.pdf>
35. Aucune des composantes du PIB ne voit de recul au cours des années 2009 à 2012. Institut de la statistique du Québec, Le Québec chiffre en main, 2013, http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/pdf2013/qcm2013_fr.pdf, pp. 44-45
36. HARVEY, David, Globalization and "spatial fix", géographique revue Zeitschrift für Literatur und Diskussion, Marxism in geography, janvier 2001. <http://geographische-revue.de/archiv/gr2-01.pdf#page=23>, p. 24.
37. HARVEY, David, Globalization and "spatial fix", géographique revue Zeitschrift für Literatur und Diskussion, Marxism in geography, janvier 2001. <http://geographische-revue.de/archiv/gr2-01.pdf#page=23>, pp. 24-25.
38. Harvey fait un lien étroit entre crise et suraccumulation de capital. Selon la perspective développée par Harvey, c'est précisément le manque de débouché d'investissement, engendré par une concentration trop grande de capital ne générant pas de retour sur investissement, qui

créerait les crises. Voir: HARVEY, David, *The new Imperialism*, Oxford University Press, New York, 2003, p. 138.

39. MARX, Karl, *Le Capital Livre 1 : «Chapitre XXVI L'accumulation primitive»*, Éditions sociales, Paris 1976, pp. 678-681

40. Plusieurs travaux soulignent déjà ces impacts négatifs voir entre autres ASSELIN, op. cit. https://tout.uqat.ca/mon/personnel/asselinh/SiteWeb/SiteAssets/SitePages/Publications/Asselin_RAQ_2012.pdf et SCHEPPER, op. cit.

41. PINEAULT, Éric, « La dépossession tranquille », dans *Liberté*, n° 302, hiver 2014, p. 10-19.

RÉSUMÉS

La crise financière et économique de 2007-2008 semble justifier pour le gouvernement du Québec la mise en place de politiques publiques qui approfondissent l'expérience néolibérale de marchandisation du commun. Par le biais de deux politiques phares, la « révolution tarifaire » et le « Plan Nord », nous assistons non pas à un ajustement structurel de l'économie québécoise visant à éviter les impacts d'une nouvelle crise économique, mais à une nouvelle phase du développement capitaliste. Ces deux politiques publiques mettent en place les pierres d'accise d'un développement et d'une accélération des logiques extensives du capitalisme. Dans cette note de recherche, nous ciblons les éléments clés de ces politiques tout en soulignant leur caractère non-nécessaire. Nous avancerons que, dans les deux cas à l'étude, la crise n'a servi que de prétexte afin de déclencher et de légitimer ces nouvelles politiques plus qu'elle n'en explique le bien-fondé.

The 2007-2008 economic crisis has been used by the Quebec government to establish a series of public policies which further propel the neoliberal commodification of common goods. Rather than embodying a structural adjustment of the Quebec economy aiming at avoiding the impact of a new economic crisis, two of these policies, the “révolution tarifaire” and the “Plan Nord”, are better understood as part of a new phase of capitalist development. These two policies set the basis for the development and intensification of extensive capitalist logics. In this research note, we will circumscribe the key elements of these policies whilst emphasising their non-necessary character. We will argue that, for these two case study, the crisis was merely a pretext in order to establish and legitimize these new policies, rather than their original trigger.

INDEX

Mots-clés : accumulation par dépossession, extractivisme, gouvernementalité, Plan Nord, services publics, tarification

Keywords : accumulation by deposal, extractivism, governmentality, Plan Nord, public services, tariffing

AUTEURS

PHILIPPE HURTEAU

Chercheur à l'IRIS et doctorant en pensée politique à l'Université d'Ottawa

FRANCIS FORTIER

Chercheur à l'IRIS et maîtrise en sociologie à l'Université du Québec à Montréal